

Certificat d'interprète – Accord de renonciation volontaire à la tutelle

Services à
la famille
et Logement
Manitoba

Loi sur les services à l'enfant et à la famille – article 16

Je soussigné(e), _____, du (de la) _____ de _____, dans la province du Manitoba, déclare sous serment (affirme solennellement) ce qui suit :

1. Je parle couramment le français (l'anglais) et _____, langue du parent (du tuteur) de l'enfant, _____, né(e) le _____.
2. Avant la signature de l'accord de renonciation volontaire à la tutelle conclu le _____, j'ai lu le document en question et en ai expliqué la teneur au parent (au tuteur) dans sa langue, de la première ligne à la dernière ligne.
3. Le parent (Le tuteur) a semblé comprendre toutes les modalités de l'accord.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT)
 (AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) devant moi)
)
 à _____,)
)
 dans la province du Manitoba,)
)
 le _____.

Interprète

Adresse

Numéro de téléphone :

Commissaire aux serments dans et pour
la province du Manitoba
Ma commission prend fin le